

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme

Amélie Bry – abry@efe.fr

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
Rue de la Science, 4 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - Fax : +32 (0)2 534 89 81
infoclient.ife@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

450 € HT

Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraichissements et la documentation de la formation. Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant : par virement à notre banque - BGLNBPParibas IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLULLL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription.

Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche. Conformément à la loi du 02/08/02 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler par courrier au 4, rue de la Science - 1000 Bruxelles ou à l'adresse mail connectionbdd@ifeexecutives.com.

Hébergement

Pour réserver votre chambre d'hôtel, vous pouvez contacter la centrale de réservation BBA par mail : formation.netbba.com, en précisant que vous participez à une formation IFE Benelux.

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

Matinée du vendredi 13 octobre 2017 - Luxembourg

Le lieu de la formation vous sera précisé sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Scan our QR code
and visit
our website

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS



26358H VDB

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la formation "Focus : assemblées générales, groupes de sociétés, vie courante d'une société" (code 26358H) du vendredi 13 octobre 2017

Nom et prénom _____
E-mail* _____
Fonction _____ Société _____
N° TVA _____ Secteur d'activité _____ Effectif site _____
Adresse _____ Ville _____
Code postal _____ Fax _____
Tél. _____
N° de GSM _____
Adresse de facturation (si différente) _____
Signature et cachet obligatoires : _____

**Indispensable pour vous adresser votre convocation*

MATINÉE SPÉCIALE

Vendredi 13 octobre 2017 • Luxembourg

years
20
IFE
by **ABILWAYS**

FOCUS : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES, GROUPES DE SOCIÉTÉS, VIE COURANTE D'UNE SOCIÉTÉ

Quelles sont les nouveautés qui impacteront vos pratiques ?



www.ifebenelux.com



Amélie Bry

Conference Manager
abry@efe.fr

Vous voulez mieux comprendre les dernières nouveautés législatives et jurisprudentielles du droit des sociétés ? C'est une excellente initiative, car cela vous permettra de mettre à jour vos connaissances et d'améliorer votre pratique en entreprise. Les thématiques au programme : déroulement des assemblées générales, groupes de sociétés, secret des affaires, gestion courante d'une société...

Bien évidemment, le programme de cette matinée sur le droit des sociétés évolue constamment : quelles que soient les évolutions sur le thème, elles seront abordées pendant la session et vous en serez informés.

POUR QUI ?

- Fiduciaires
- Domiciliataires
- Responsables juridiques, responsables administratifs, financiers et fiscaux
- Avocats spécialisés, conseils, consultants
- Juristes d'entreprise
- Experts-comptables, comptables
- Actionnaires
- CEO, top managers
- Présidents, directeurs généraux
- Membres du conseil d'administration
- Dirigeants d'entreprise, gérants
- Responsables cession, fusion acquisition

POURQUOI ?

- Mise à jour des connaissances en fonction de la législation et de l'actualité jurisprudentielle
- Analyse des bonnes pratiques pour les domiciliataires, experts-comptables, juristes

COMMENT ?

- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation.
- Défini en étroite collaboration avec les intervenants pour répondre aux attentes des professionnels
- Si vous avez déjà des questions, envoyez un courriel à abry@efe.fr

MATINÉE ANIMÉE PAR

Laurence JACQUES et Denis VAN DEN BULKE, Avocats au Barreau de Luxembourg
Avocats à la Cour, Partners

& Hervé PRÉCIGOUX, Avocat, Luxembourg - Avocat à la Cour, Barreau de Paris - Counsel
VANDENBULKE

8h45 Accueil

9h00 Introduction du Président de séance

9h15 **Pratique** 

Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'assemblées ?

- Conseils d'administration : quelles actualités en matière de convocations, délibérations, procès-verbaux ? Visio-conference et autres moyens...
- Assemblées générales : convocations, ordre du jour, rapports, droit de communication et d'information des actionnaires, des tiers...
- Comment organiser le vote à distance ?
- Nullités d'assemblées générales, quand et comment une délibération peut-être déclarée nulle

✓ ILLUSTRATIONS PRATIQUES

Les informations données comme confidentielles par le Président. Comment gérer les cas difficiles ? (Conflits d'actionnaires, retards d'un membre du CA...)

10h00

Quelle corporate governance dans un groupe de sociétés ?

- Quelles sont les bonnes pratiques en tant qu'administrateur de plusieurs sociétés du même groupe ?
- *Quid* du financement intra groupes : quels sont les points de vigilance ?

Case Study

- Investissement à l'étranger, quelles sont les bonnes questions à se poser ?
- Quels sont les risques de la société-fille par rapport à la société-mère, société-sœur ?
- Quels sont les bons conseils ?

10h45 Coffee networking

11h00

Revue de la jurisprudence EU et luxembourgeoise en droit des sociétés

- Quelles sont les dernières avancées portant sur la responsabilité des fiduciaires ? De l'expert-comptable ? Du juriste ?
- Quelles précautions en matière de secret des affaires ?

11h30

Liquidation et dissolution de sociétés : quelles sont les étapes clés à ne pas manquer ?

- Réflexion sur les opérations de liquidation
- Quelles sont les bonnes pratiques ?
- Comment gérer les créanciers ?
- Quels sont les écueils à éviter ?
- Dans quels cas la responsabilité pénale et civile du liquidateur peut-elle être mise en cause ?
- Faillite *versus* liquidation : quelles sont les limites ?

12h15 Q/A

12h30 Clôture de la conférence

Laurence JACQUES